

Pour diffusion immédiate
Le 20 avril 2017

Le discours du Trône marque l'ouverture de l'Assemblée législative

La deuxième séance de la 34^e Assemblée législative du Yukon s'est amorcée cet après-midi avec la lecture du discours du Trône par le commissaire Doug Phillips.

Dans le discours, le commissaire a présenté les quatre priorités mises de l'avant par le gouvernement :

- Bâtir un Yukon dynamique par la création de bons emplois au sein d'une économie durable, en axant les efforts sur le renforcement et la diversification de cette dernière et sur la protection de l'environnement;
- Adopter une approche axée sur les gens afin de contribuer au mieux-être des Yukonnais en répondant à leurs besoins, car la vigueur des collectivités et de l'économie dépend d'une population forte et saine;
- Investir dans les collectivités en priorisant clairement les solutions issues de ces dernières;
- Favoriser les relations de gouvernement à gouvernement puisque si l'on aspire à un futur prospère pour notre territoire, il est essentiel d'établir des relations respectueuses avec les Premières nations.

La séance de l'Assemblée législative a été levée après la lecture du discours du Trône. Le lundi 24 avril, le gouvernement déposera les projets de loi qui feront l'objet de débats au cours de la séance du printemps. En raison de son importance, le budget 2017-2018 sera au cœur des débats. Il sera déposé le 27 avril.

Citation

« Le gouvernement du Yukon travaille en concertation avec toute la population afin de rendre meilleure la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaïses. Nous concentrons nos efforts en vue de bâtir une économie florissante tout en protégeant l'environnement, à rétablir des relations de gouvernement à gouvernement respectueuses, à investir dans nos collectivités et à adopter une approche axée sur les gens afin de contribuer au mieux-être de notre population. »

– *M. Sandy Silver, premier ministre*

En bref

- En général, l'Assemblée législative du Yukon tient deux séances par année, pendant 60 jours au total.
- Le tout premier conseil législatif dont les membres étaient élus — le Conseil territorial — a été formé en 1909.
- En 1977, la *Loi sur les élections* a remplacé le Conseil territorial par l'Assemblée législative actuelle.
- La présente Assemblée législative est formée de onze députés du Parti libéral du Yukon, six du Parti du Yukon et deux du Nouveau Parti démocratique.

Pour en savoir plus : Discours du Trône

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-072

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.